

Centre ABA'A

Centre d'accueil de jour, d'accompagnement au domicile et de formation des professionnels pour la prévention de la perte d'autonomie (GABON)



ABA'A = Corps de garde ou case sacrée en langue Fang du Gabon. Premier lieu d'accueil pour pénétrer dans un village Bantu en Afrique centrale. Lieu privilégié où s'organise la concertation, les échanges et l'orientation.

**PROJET ABA'A ELABORE A INITIATIVES MONTPELLIER
FORMATION FLEPES MANAGER PROJET EN ESS
MISE EN ŒUVRE AU GABON 2023-2025 HUGUETTE ABESSOLO**



L'Association ABA'A, récépissé provisoire N° 350/MI/SG/HMB du 25.03.23, Ministère de l'Intérieur. Avis de Reconnaissance Technique N° 002188 : MSAS/SG/DGPDOA du 22.11.23, Ministère des Affaires Sociales.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES PERSONNES AGEES DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE



**Ecole des Métiers d'Accompagnement et de Soins
(E.M.A.S)
Centre de prévention et Service à domicile
GABON**

Introduction

L'association ABA'A est née en 1998, fruit de l'initiative de feu BINDANG NKIZO'O Adèle, ma mère, et de sa fille HUGUETTE ABESSOLO, suite aux multiples AVC qu'elle a subis. À cette période, j'ai quitté Montpellier, où j'exerçais depuis 16 ans au sein d'une association de soins et de maintien à domicile. J'y ai évolué d'aide-ménagère à coordinatrice de parcours de vie, mettant en place des parcours de soins pour des personnes en situation de fragilité tout en finalisant un diplôme de gestion de projet en Economie Sociale et Solidaire à la Faculté Libre d'Etudes Politiques et en Economie Solidaire (FLEPES)

Nos recherches pour des solutions post-hospitalisation nous ont rapidement confrontés à un manque criant de professionnels qualifiés et de structures adaptées pour préserver et développer l'autonomie des patients. Inspirées par ce constat et sur la demande de ma mère, nous avons fondé l'association ABA'A. Notre objectif : apporter mon expertise pour que nos compatriotes confrontés à des situations similaires puissent bénéficier d'une prise en charge adéquate.

La mission d'ABA'A est de défendre une prise en charge globale et personnalisée des personnes en perte d'autonomie, tout en soutenant les familles pour qu'elles ne soient pas accablées par le poids des responsabilités. Ensemble, nous nous engageons pour une approche humaine et solidaire.

Face aux défis croissants liés à la perte et le manque d'autonomie chez les populations vulnérables, qu'il s'agisse des personnes âgées, des personnes atteintes de maladies chroniques ou dégénératives, des enfants et adultes vivant avec un handicap, l'association ABA'A a choisi de s'engager de manière proactive. En militant pour la prévention et la mise en place de solutions adaptées.

ABA'A a identifié un besoin essentiel : celui de former des professionnels qualifiés, capables d'offrir un accompagnement et des soins véritablement personnalisés. C'est dans cette optique que l'association a créé l'EMAS (École pour les Métiers d'Accompagnement et du Soin) à Libreville au Gabon.

Ce projet novateur vise à former des aides-soignants et des Auxiliaires en travail social, spécialement dédiés à la prise en charge des publics vulnérables sur un modèle adapté de la formation française : Accompagnant Educatif. Social L'objectif étant de garantir un parcours de soins, une prise en charge humaine, efficace et respectueuse des besoins spécifiques de ces publics, afin de leur offrir une meilleure qualité de vie

Par cette initiative, ABA'A s'inscrit dans une démarche pionnière, contribuant à améliorer la qualité de vie des personnes concernées tout en offrant un soutien renforcé aux familles et aux communautés.

1.1. RAPPEL DE L'ORIGINE DU PROJET

L'association ABA'A en partenariat avec l'Eglise Evangélique du Gabon (EEG), crée l'Ecole des Métiers d'Accompagnement et de Soins (EMAS) financée, au départ par la Cevaa. Cette école qui devait faire sa rentrée des classes le 30 septembre 2024, conformément au décret du Ministère de l'Éducation Nationale, se met en place progressivement. Il est prévu finalement que la rentrée ait lieu en septembre –octobre 2025

La création de cette école chargée de former des professionnels du maintien et du développement de l'autonomie pour la prise en charge adaptée des personnes en perte d'autonomie est une initiative essentielle et innovante.

Sa vision est d'apporter :

Une Expertise spécialisée : Cette école dédiée au maintien et au développement de l'autonomie des personnes vulnérables permettra de former des professionnels hautement qualifiés dans ce domaine spécifique.

Une Réponse aux besoins sociaux : Ces professionnels répondront aux besoins croissants de la société en matière de soins et d'accompagnement à domicile des personnes vulnérables.

Une Amélioration du bien-être : Des experts formés spécifiquement contribueraient à améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes vulnérables.

Un Soulagement pour des familles : en leur permettant d'avoir un équilibre entre la vie professionnelle/vie privée et en leur évitant l'épuisement.



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

- Traversé par l'équateur,
- superficie de 267667 km²
- recouvert de forêt à 83%.
- Frontières: au nord-ouest Guinée Equatoriale, au nord le Cameroun, à l'Est le Congo
- Population est de 2.074.656 habitants en 2020
- Capitale Libreville
- 59% population Libreville et Port-Gentil
- La langue officielle le Français
- Taux d'alphabétisation de 83.18%
- La monnaie est le Franc CFA,

1.2.- PRESENTATION RESUMEE DU PROJET GLOBAL

1.2.1. Objectifs du Projet.

Créer un Centre de prévention et d'accompagnement des personnes de 60 ans souffrants des maladies liées à l'âge afin de lutter contre la perte d'autonomie. Il s'agit donc de permettre la prévention des maladies chroniques non transmissibles, l'Accompagnement, amélioration et maintien de l'autonomie par un accompagnement adapté, ainsi que le Soutien des familles et des aidants en coordonnant les parcours de vie et de soins.

1.2.2. Bénéficiaires du projet.

Les personnes à partir de 60 ans vivant à domicile et atteintes des maladies qui touchent principalement le grand-âge telles que : l'Hypertension-artérielle, Arthrose, Alzheimer, Parkinson, AVC, Diabète, problèmes de nutrition, problèmes de motricité, etc....La priorité recherche l'amélioration de la qualité de vie de toutes les personnes âgées de tous les milieux sociaux pour le bien vieillir et le soutien des familles et des aidants chacun dans leurs rôles, le tout sur un principe de prévention

1.2.3. Organisation du Projet

1. **Formation :** former des professionnels qualifiés dans la prise en charge de la personne âgée tels que des accompagnants éducatifs et sociaux, moniteurs éducateurs....
2. **Domicile :** Permettre un accompagnement personnalisé de la personne, dans la stimulation des gestes essentiels de la vie quotidienne lever, coucher, repas, toilette, habillage, cuisine, courses, ...
3. **Accueil de jour :** Permettre de stimuler les capacités des personnes accueillies par des activités collectives adaptées telles que : sport, jardinage, préparation de repas, art-thérapie, musicothérapie, psychomotricien, orthophonie, débats, kinésithérapie, etc....

1.2.4. Mise en place du projet

La mise en place du projet a pris beaucoup de retard, principalement en raison de la réfection nécessaire complète des locaux, mis à disposition dans le cadre du partenariat par l'Eglise Evangélique du Gabon

1.2.5. Suivi du projet

Depuis 2023, et particulièrement en 2024, le suivi du projet a été effectué par Huguette Abessolo Ayingone au nom de l'association ABA'A. Pour le réaliser, elle a pris une année sabbatique par rapport à son travail à Montpellier

1.3. Actions menées en 2024

1.3.1. BATIMENTS



29 avril 2024 : proposition des bâtiments par l'EEG pour créer l'E.M.A.S.



Intérieur des classes



Toilettes

Début des travaux de refection des bâtiments: 15 mai 2024





Travaux effectués par l'EEG

1.3.2. COMMUNICATION:

PROSPECTUS dès **le 10 juillet 2024** Conception par **GS Pictures** de 3070 flyers de trois différents modèles, impression par **2MD services**, distribution et passage à RadioGabon pour faire connaître ces métiers qui seront nouveaux au Gabon).



Dès **le 12 juillet 24**, nous avons distribué plus de 2200 prospectus dans les principaux carrefours de la capitale en la divisant en zones.

1.3.3. DEMARCHES :

- ☐ **le 04 avril:** démarche au Ministère de la Formation professionnelle;
- ☐ **le 19 avril:** dépôt du dossier de demande d'avis de reconnaissance technique;
- ☐ **le 29 avril 2024:** deuxième proposition de bâtiment ;
- ☐ **le 15 mai 2024:** début d'aménagement de la Terrasse;
- ☐ **le 10 juillet 2024 :** communication pour l'ouverture de l'EMAS le 26 août 2024;
- ☐ **le 12 juillet 24,** distribué plus de 2200 prospectus dans la capitale;
- ☐ **le 19 juillet 2024:** fabrication des tables et commande des chaises;
- ☐ **le 24 juillet 2024:** achat d'une imprimante professionnelle.
- ☐ **le 26 août 2024:** bâtiment inexploitable le jour de la rentrée administrative.
- ☐ **Le 28 août 2024:** peinture du plafond;
- ☐ **le 30 août 2024:** pose des vitres avant du bâtiment ;
- ☐ **le 26 septembre 2024:** première couche de peinture et la cours en saison de pluies;
- ☐ **01 octobre 2024:** Journée Mondiale de la personne âgée;
- ☐ **5 oct. 2024 et 10 oct. 2024:** transfert des tables individuelles et des chaises au siège de l'Association ABA'A;
- ☐ **11 novembre 2024:** dépôt du dossier d'habilitation au Ministère de la Santé et fiche de dépôt de dossier à l'Inspection de la santé ;
- ☐ **09 décembre 2024 :** réception de l'attestation de dépôt de dossier d'habilitation ;
- ☐ **11 novembre 2024:** dépôt du dossier d'habilitation au Ministère de la Santé et fiche de dépôt de dossier à l'Inspection de la santé ;
- ☐ **21 décembre 2024:** fixation de l'enseigne sur la devanture de l'Ecole des Métiers d'Accompagnement et de Soins.



Le 9 décembre 2024 : Attestation de dépôt de dossier d'habilitation et **le 19 juillet 2024:** fabrication des tables et commande des chaises



21 décembre 2024 : Fixation de l'enseigne sur la façade de l'EMAS

1.3.4. RENCONTRES

- ☐ **le 29 mars:** Rencontre avec les membres de l'Eglise Évangélique du Gabon pour le lancement du projet ABA'A;
- ☐ **le 06 avril:** Première réunion d'information de l'Association ABA'A;
- ☐ **le 16 avril:** Rencontre avec la Directrice Générale des Affaires sociales;
- ☐ **Le 16 avril:** Rencontre de la Directrice Générale de la Promotion des Associations ;
- ☐ **le 19 avril:** Rencontre avec la Directrice Générale de la Famille en charge des personnes vulnérables;
- ☐ **Lundi 22 avril 2024:** Rencontre avec la Directrice de l'Association d'aide à domicile « **Cœur d'Or d'Agnes** »;
- ☐ **le 15 juillet 2024:** Soutien du Dr Chantal MIDZIE ABESSOLO;
- ☐ **le 19 juillet 2024,** Réunion de travail avec Monsieur BEYEME Wilfrid expert en Economie Sociale et Solidaire, associé Gérant de **Famille Mutema Secours**;
- ☐ **Le 24 juillet 2024:** Rencontre avec le PCA du Centre Hospitalo-Universitaire de Libreville (CHUL);
- ☐ **Le 24 juillet 2024:** Rencontre avec Monsieur Steeve Mexin AKONO EFFA à la Mairie de Libreville. Président de l'association **Sikolo Ane Ve Ening (SAVE)**
- ☐ **Le 31 juillet 2024:** Moment conviviale avec la Diaspora Gabonaise Internationale (**communauté du G10**);
- ☐ **le 19 septembre 2024:** Rencontre à l'**OMS** de la Directrice chargée des personnes vulnérables et des enfants;
- ☐ **Le 22 septembre 2024:** Rencontre avec la DGA de la caisse Nationale de Sécurité sociale (**C.N.S.S**);
- ☐ **29 octobre 2024 :** Réunion de travail avec Mr EBENEZER de la **CEVAA** et les membres du bureau de l'Association ABA'A ;
- ☐ **06 novembre 2024 :** réunion de travail avec la Directrice des Hôpitaux et des établissements de soins du Ministère de la Santé ;
- ☐ **5 décembre 2024 :** rencontre avec le Secrétaire Général du ministère de la santé ;

- ❑ **23 décembre 2024** : l'Inspection de la Santé a effectué une visite à l'E.M.A.S dans un esprit de bienveillance et de pédagogie afin de voir si les conditions étaient réunies pour de l'obtention de l'habilitation du Ministère de la Santé pour que nos diplômes obtiennent la reconnaissance d'État.

Pour cela, plusieurs recommandations ont été formulées :

- Aménager une salle de travaux pratiques en nous fournissant une liste complète du matériel et des produits nécessaires ;
- Réaliser l'aménagement de la cour ;
- Installer deux panneaux d'orientation indiquant l'école : l'un sur l'avenue principale et l'autre dans la rue de l'établissement.

Une fois ces recommandations mises en œuvre, l'Inspection reviendra pour une vérification, préalable au lancement de la procédure d'habilitation.

Les cours ne pourront débuter qu'après le démarrage de cette procédure, garantissant ainsi la reconnaissance officielle des diplômes de l'EMAS par l'État.

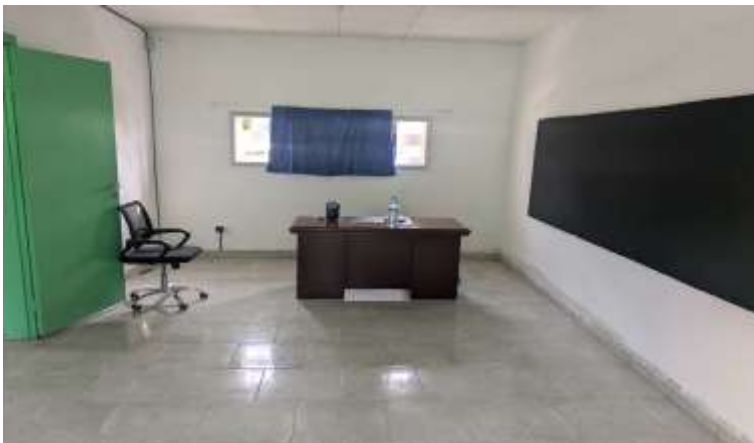
L'ensemble des partenaires cités dans ce rapport tient à remercier par la voix du président de EPMVE-IFIDES, Mme Huguette Ayingone Abessolo qui a pris une année sabbatique pour effectuer toutes les démarches et rencontres sur le terrain. L'ouverture du centre de formation est désormais prévue pour septembre 2025.

1.3.4. COMPTES FINANCIERS 2024

DEPENSES		ANNEE 2024 EN FCFA	ANNEE 2024 EN €
Achats équipements	31 Tables standards	1 590 000,00	2 416,80
	08 Tables individuelles étudiants	600 000,00	912,00
	24 chaises en bois dur	600 000,00	912,00
	30 Chaises	600 000,00	912,00
	2 Bureaux direction	230 000,00	349,60
	1 Imprimante pro : ordinateur	1 200 000,00	1 824,00
	5 Chaises de bureau	513 300,00	780,22
	10 Chaises d'accueil	572 300,00	869,90
	3 Climatiseurs	607 700,00	923,70
	3 Bureaux simples avec tiroir	246 000,00	373,92
	4 Armoires de rangements	600 000,00	912,00
	2 Cartouches d'encre Canon	22 000,00	33,44
	Tissus rideaux	21 000,00	31,92
	2 Tableaux de classe	575 840,00	875,28
	Fontaine d'eau / écran plasma	483 800,00	735,38
	TOTAL EQUIPEMENTS	8 461 940,00	12 862,15
Ressources humaines			
	Indemnités de supervision mai	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision juin	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision juillet	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision août	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision septembre	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision octobre	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision novembre	140 000,00	212,80
	Indemnités de supervision décembre	140 000,00	212,80
	Déplacement Cheffe de projet	1 770 318,28	2 690,88
	Total ressources humaines	2 890 318,28	4 393,28
Communication et Dossiers administratifs			
	Plan de communication	365 000,00	554,80
	Flyers	40 000,00	60,80
	T-shirts, polos, flyers	395 000,00	600,40
	Flyers accessoires communication	75 000,00	114,00
	Production vidéo	240 000,00	364,80
	Dossier Habilitation	250 000,00	380,00
	Inspection Santé	130 000,00	197,60
	Total Communications et Administration	1 495 000,00	2 272,40
TOTAL DEPENSES		12 847 258,28	19 527,83
RECETTES			
	SUBVENTION CEVAA 2024 TRANCHE 1	10 600 000,00	16 112,00
	AUTRES PRODUITS (DONS AFFECTES)	1 770 318,28	2 690,88
	CAGNOTTE	656 000,00	1 000,00
	TOTAL RECETTES	13 026 318,28	19 802,88
RESULTATS	EXERCICE 2024 SOLDE POSITIF	179 060,00	275,05

2. JANVIER 2025 A JUILLET 2025

2.1. LES BATIMENTS EN VOIE D'ACHEVEMENT



2.2. HABILITATION OFFICIELLE

MINISTRE DE LA SANTE

INSPECTION GENERALE
DES SERVICES DE SANTE

DIVISION FORMATION



ARRETE N° **000197** /MS/IGSS/DF

Portant habilitation à fonder une structure privée de formation professionnelle préparant aux carrières paramédicales en République Gabonaise.

Le Ministre de la Santé,



Vu la Constitution ;
Vu le décret n°0221/PR du 05 mai 2025 portant nomination du Vice-Président du Gouvernement ;
Vu le décret n°0222/PR du 05 mai 2025 portant composition du Gouvernement de la République
Gabonaise ;
Vu la loi n° 70/61 du 11 décembre 1961, relative à l'exercice de la pharmacie dans la République
Gabonaise ;
Vu la loi n° 4/63 du 11 janvier 1963 relative à l'exercice de la médecine libre dans la République
Gabonaise ;
Vu la loi n°12/95 du 16 juin 1995 ratifiant l'ordonnance n°001/95 du 14 Janvier 1995 portant
orientation de la politique de la santé en République Gabonaise ;
Vu la loi n°022/2021 du 19 novembre 2021 portant code du travail en République Gabonaise ;
Vu l'ordonnance n°00009/PR/2017 du 23 février 2018 portant organisation et gouvernance
des structures sanitaires en République Gabonaise ;
Vu le décret n°1158/PR/MSPP du 04 septembre 1997 fixant les attributions et l'organisation du
Ministère de la Santé Publique et de la Population ;
Vu le décret n°378/PR/MFPRAME du 26 mai 2000 portant création, attribution, organisation et
fonctionnement des inspections générales des services de ministères ;
Vu le décret n°000209/PR/MSP du 13 Mars 2003 fixant les conditions d'habilitation et d'ouverture
des établissements privés de formation professionnelle préparant aux carrières paramédicales ;
Vu le décret n°025/PR/MBCPPF du 16 janvier 2013, portant création et organisation d'une
Direction Centrale des Ressources Humaines ;
Vu le décret n° 000252/PR/MSF du 18 octobre 2018 portant organisation du ministère de la santé ;
Vu l'arrêté n°000143/MSP/IGS/DAF du 05 novembre 2007 portant extension des compétences
Agence comptable du Centre Hospitalier de Libreville à l'Inspection Générale de la Santé ;
Vu l'arrêté n°00086/MSASSF/SG/DGS/DRQS du 26 janvier 2012 fixant les normes applicables
aux institutions et structures sanitaires publiques et privées en République Gabonaise ;
Vu l'arrêté n°193/MSPS du 18 juin 2015, fixant les conditions de délivrance de l'autorisation
d'exercer les professions médicales et paramédicales en République Gabonaise, ensemble les textes
modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté n°194/MSPS du 18 juin 2015, fixant les conditions d'ouverture et d'exploitation
d'une structure sanitaire privée en République Gabonaise, ensemble les textes modificatifs
subséquents ;
Vu l'arrêté n°195/MSPS du 18 Juin 2015 fixant les montants de paiements des redevances relatives
à la délivrance de l'autorisation d'exercice, d'ouverture et d'exploitation des structures sanitaires
privées en République Gabonaise ;
Vu la demande formulée par madame **AYINGONE ABESSOLO Hugnette**, en date du 22 octobre
2024 ;
Après analyse du dossier et du rapport d'expertise par les services techniques.



ARRETE :

Article 1^{er} : Il est accordé, conformément aux dispositions du décret n° 000209/PR/MSP du 13 mars 2003 à **madame AYINGONE ABESSOLO Hugnette**, éducatrice spécialisée, de nationalité Gabonaise, l'habilitation à fonder un établissement privé de formation professionnelle préparant aux carrières paramédicales dénommé : **Ecole des Métiers d'Accompagnement et des Soins (EMAS)**.

Article 2 : L'établissement de formation professionnelle dénommé **Ecole des Métiers d'Accompagnement et des Soins (EMAS)** est situé au quartier Glass, dans l'enceinte de Baraka mission, au 4^{ème} arrondissement de la commune de Libreville.

Article 3 : La présente autorisation d'ouverture et d'exploitation n'est valable que pour la formation des spécialités suivantes :

- **Infirmier Assistant (IA)**
- **Auxiliaire en travail social (ES).**

Article 4 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de signature est accordé pour une durée d'un (1) an. Il devient nul si aucune demande d'ouverture n'intervient après ce délai.

Article 5 : L'arrêté d'habilitation délivré à **madame AYINGONE ABESSOLO Hugnette** ne peut faire l'objet ni de cession à un tiers, ni de transmission par voie de succession, conformément à l'article 7 du décret n° 000209/PR/MSP du 13 mars 2003 sus visé.

Article 6 : L'inobservation par **madame AYINGONE ABESSOLO Hugnette** des textes en vigueur dans le domaine de la formation l'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 7 : L'Inspecteur Général des Services de Santé, en collaboration avec le **Directeur Central des Ressources Humaines** du Ministère de la Santé est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis à l'intéressé et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le **18 JUIN 2025**

Le Ministre

2.3. LA COMMUNICATION



ABA'A
Ensemble accompagnons
nos bien-aimés

Formation au métier d'aide-soignant et d'auxiliaire en travail social

"ÉCOLE DES MÉTIERS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS"
(E.M.A.S.)

Début des cours
Septembre 2025



**L'E.M.A.S. propose les formations
d'aide-soignant et d'auxiliaire en travail social**
Ce professionnel certifié vient en soutien aux
familles dans la prévention de la perte ou du
développement de l'autonomie

En prenant en charge des personnes
âgées, des personnes vulnérables ayant
des maladies chroniques et des maladies
liées à l'âge ; le relais scolaire des enfants
ayant un handicap.

**Débouchés : L'Accompagnant aux familles peut
travailler tant dans toutes les structures recevant
ces publics ainsi qu'aux domiciles des particuliers.**

Admission	Inscription	Scolarité
Niveau 3ème et plus (Age : 21 ans révolus)	25.000 Fcfa	50.000 Fcfa/ mois

 **Baraka mission située à Glass derrière le Tivoli**
Plus d'informations

Contacts : (+241) 74 02 82 88
E-mail : contact@associationabaa.org Site Internet : <https://ifides.org/gabon>

2.5. LE CONTENU DE LA FORMATION

Public visé par la formation et prérequis

Il n'y a pas de prérequis nécessaire pour se présenter aux épreuves d'admission relatives à la formation préparant au Titre d'Accompagnants Aux Familles. Les candidats doivent déposer un dossier de demande d'admission, passer les épreuves d'admission et obtenir des résultats suffisants pour accéder à la formation.

Peuvent être candidats à la formation :

- Les candidats en formation initiale ;
- Les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent, les salariés ayant un emploi dans le secteur du médico-social (formation en alternance) ainsi que les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi ;

Objectifs de la formation

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL A LA FORMATION A.A.F

Missions

L'accompagnant Aux Familles réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'une perte d'autonomie ou d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité pour permettre à la personne d'être au centre de sa vie.

Il accompagne les personnes dans les actes essentiels du quotidien.

Il veille au développement, au maintien ou à la restauration de l'autonomie des personnes vieillissantes, des enfants, des adolescents, des adultes, ou des familles. Il les aide et les accompagne dans les gestes de la vie quotidienne pour ainsi contribuer à l'épanouissement de la personne et à soulager les familles et les aidants au domicile.

Fonctions

Dans le cadre de ses missions, en lien avec les aidants et les familles, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses souhaits, et de ses droits.

Il établit une relation de proximité, en fonction des capacités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, et sociales).

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il contribue au soutien des familles et des aidants. La formation liée à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE **DETAILLE**

DOMAINE DE COMPETENCES 1 Positionnement professionnel	
DC1-1- Identifier les dimensions éthiques et déontologiques pour se positionner en tant que professionnel	• Dimension : Ethique et déontologie
DC1-2- Différencier le travail à domicile de l'aide culturelle dans son intervention	• Travail au domicile • Aide culturelle et sociale
DC1-3- Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention	• Cadre d'intervention et mission à domicile • Positionnement • Enjeux et limites • Travailler avec les différents aidants intervenants et la famille • La juste proximité • Situations de conflit
DC1-4- Qualité de Vie au Travail	• Qu'est-ce que la démarche QVT • Favoriser l'engagement et la motivation • Prévenir les risques professionnels • Favoriser la santé au travail • Améliorer la qualité du service
DC1-5- Les bases des politiques publiques et des lois régissant les personnes vulnérables:	• Les différents acteurs et opérateurs (l'Etat, les associations) • Différents lieux d'accueil dans le secteur social et médico-social • Positionnement • Accompagnement (prise en charge)

DOMAINE DE COMPETENCES 4 Connaissance de la personne accompagnée et ses pathologies	
DC4-1 – Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles	• Anatomie et physiologie des grandes fonctions et de leurs troubles • Développement de la naissance à la mort, en intégrant les signes qui indiquent un développement pathologique (symptômes, phases,...) • Les maladies mentales et les addictions • Les troubles d'attachements et de leurs conséquences, les phases du deuil
DC1-2 – Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales	• Le vieillissement du normal au pathologique et les maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaque, AVC,...) • Les maladies mentales • Du normal au pathologique (DMLA, trisomie 21, IMC, Myopathie, AVC, traumatisme crânien,...) TSA et autisme
DC4-3-Situations de handicap	• Classification et notion du handicap (déficience intellectuelle, paraplégie, tétraplégie, hémiplégie, polyhandicap,...)
DC4-4- Notions de Santé	• Généralité sur les lois et définitions relative à la santé (OMS,...) et aux droits des malades • Paramètres de surveillance • La souffrance et la douleur • Notion de dépendance, d'indépendance et autonomie
Notion de prévention et d'éducation à la santé	• Conséquences des maladies liées à l'âge • Prévention des maladies liées à l'âge
0.5j	Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

ÉCOLE DES METIERS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS

FICHE D'INSCRIPTION

Informations Personnelles :

- Nom :

- Prénom :

- Date et lieu de naissance : _____
- Téléphone :

- Email :

Informations Académiques :

- Dernier diplôme obtenu :

- Établissement d'origine :

- Année d'obtention :

Motivation :

- Pourquoi souhaitez-vous rejoindre la formation d'Accompagnant aux Familles ?

Expérience Professionnelle :

- Dernier poste occupé : _____

- Employeur :

Durée :

Documents à Joindre :	Durée de formation 18 mois
- Bulletins ou autre document justifiant du niveau ; - Acte de naissance légalisé ; - 4 demi photos ; - Lettre de motivation ; - Fiche d'engagement ; - Frais d'inscription 25.000 F CFA ; Dossier dans une chemise cartonnée à élastique.	- Montant annuel de la scolarité 450 000f CFA avec facilité de paiement. NB : en cas de facilité de paiement, les deux derniers mois sont payables avant la fin de l'année



RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL A LA FORMATION D'AUXILIAIRE EN TRAVAIL SOCIAL

Durée et Structure de la Formation : 18 mois

- Suivi individuel personnalisé : 12 semaines ;
- Pratique : 29 semaines ;
- Théorie : 20 semaines ;
- Prérequis pour la formation, niveau troisième (3^{ème}) avec ou sans BEPC.

Cette formation est accessible via deux voies : la formation initiale et continue. Elle permet aux accompagnants aux familles de jouer un rôle crucial dans la prise en charge globale et le parcours de soins des patients.

MISSIONS :

L'Auxiliaire en Travail Social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'une perte d'autonomie ou d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au handicap, au mode de vie ou aux conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité pour permettre à la personne d'être au centre de sa vie. Cet accompagnement du patient est multiforme :

1. **Aide dans les actes et les gestes essentiels de la vie quotidienne :** assurer les bonnes pratiques ergonomiques, l'hygiène et le confort des patients, comme les aider à se laver, s'habiller, se déplacer et se nourrir.
2. **Soutien social et relationnel :** Favoriser l'épanouissement social et relationnel des personnes accompagnées, en les aidant à maintenir ou développer leur autonomie.
3. **Communication :** Établir une relation de confiance avec les personnes accompagnées et assurer une communication efficace avec les familles et les autres professionnels de santé pour une prise en charge globale.
4. **Accompagnement éducatif :** Intervenir dans les activités scolaires et de loisirs pour les enfants et adolescents, en veillant à leur inclusion et à leur développement personnel.
5. **Travail en équipe pluri professionnel :** Travailler en collaboration étroite avec d'autres professionnels de santé dans une dynamique d'équipe positive, favorisant la prise en charge globale, la qualité, la sécurité et la continuité des soins des patients.

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

Durée et Structure de la Formation : 18 mois

- Suivi individuel personnalisé : 12 semaines ;
- Pratique : 29 semaines ;
- Théorie : 20 semaines ;
- Prérequis pour la formation, niveau troisième (3^{ème}) avec ou sans BEPC.

Cette formation est accessible via deux voies : la formation initiale et la formation continue. Elle permet aux aides-soignants de jouer un rôle crucial dans la prise en charge globale et le parcours de soins des patients.

MISSIONS :

Les missions d'un Aide-Soignant sont variées et essentielles pour le soin et le bien-être des patients. Ces missions sont réalisées dans divers contextes, tels que :

1. **Aide dans les actes et les gestes essentiels de la vie quotidienne :** assurer les bonnes pratiques ergonomiques, l'hygiène et le confort des patients, comme les aider à se laver, s'habiller, se déplacer et se nourrir.
2. **Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés :** observer l'état de santé des patients et signaler toute anomalie à l'infirmier ou au médecin.
3. **Communication :** établir une relation de confiance avec les patients et assurer une communication efficace avec les familles et l'équipe soignante pour une prise en charge globale.
4. **Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités :** contribuer à la prévention des infections et des risques nosocomiaux en appliquant les protocoles d'hygiène.
5. **Travail en équipe pluriprofessionnel :** travailler en collaboration étroite avec d'autres professionnels de santé dans une dynamique d'équipe positive, favorisant la prise en charge globale, la qualité, la sécurité et la continuité des soins des patients.

2.5. Organisation et Partenariats

1. Association ABA'A

Le projet s'inscrit dans la mission de l'Association ABA'A qui a obtenu un récépissé provisoire N° 350/MI/SG/HMB du 25.03.23, Ministère de l'Intérieur du Gabon et un Avis de Reconnaissance Technique N° 002188 : MSAS/SG/DGPDOA du 22.11.23, Ministère des Affaires Sociales.

Le Conseil d'Administration, en plus des postes habituels (Président, vice-président, trésorier, secrétaire et membres), travaille avec Madame Huguette Ayingone Abessolo assure la responsabilité bénévole de la direction du centre de formation et Madame Menguet Patricia qui en est la secrétaire générale.

2. EGLISE EVANGELIQUE DU GABON (EEG)

Une convention a été établie par l'EEG ayant pour objectif la mise à disposition de l'Association « ABA'A » à titre gratuit (locataire à titre gratuit), de locaux appartenant à l'Eglise Evangélique du Gabon. Le propriétaire assure l'entretien du gros œuvre (toiture, façade, alimentation électrique du bâtiment, l'évacuation des eaux usées, ainsi que tout ce qui concerne la sécurité du bâtiment)

Le locataire (Association ABA'A) est responsable de l'aménagement intérieur des locaux. Il se doit de maintenir ces locaux dans un état qui doit être conforme aux exigences locales de sécurité, d'admission de public et de lieux de formation. La convention de mise à disposition est active pour une durée de 15 ans renouvelable à partir de la date de signature.

Dans le fonctionnement, un délégué professeur assurera une responsabilité d'organisation Pédagogique à plein temps, au sein de l'établissement de formation EMAS

3. COMMUNAUTE D'EGLISES EN MISSION (Cevaa)

La Cevaa regroupe un certain nombre d'Eglises d'Afrique et Madagascar (dont l'Eglise Evangélique du Gabon), du Pacifique et d'Europe. Elle soutient des projets de développement et de solidarité mis en place par ses membres. Actuellement et pour la mise en place du Projet, elle est le principal financeur (35 000 € sur 3 ans) pour accompagner l'EEG et l'Association ABA'A.

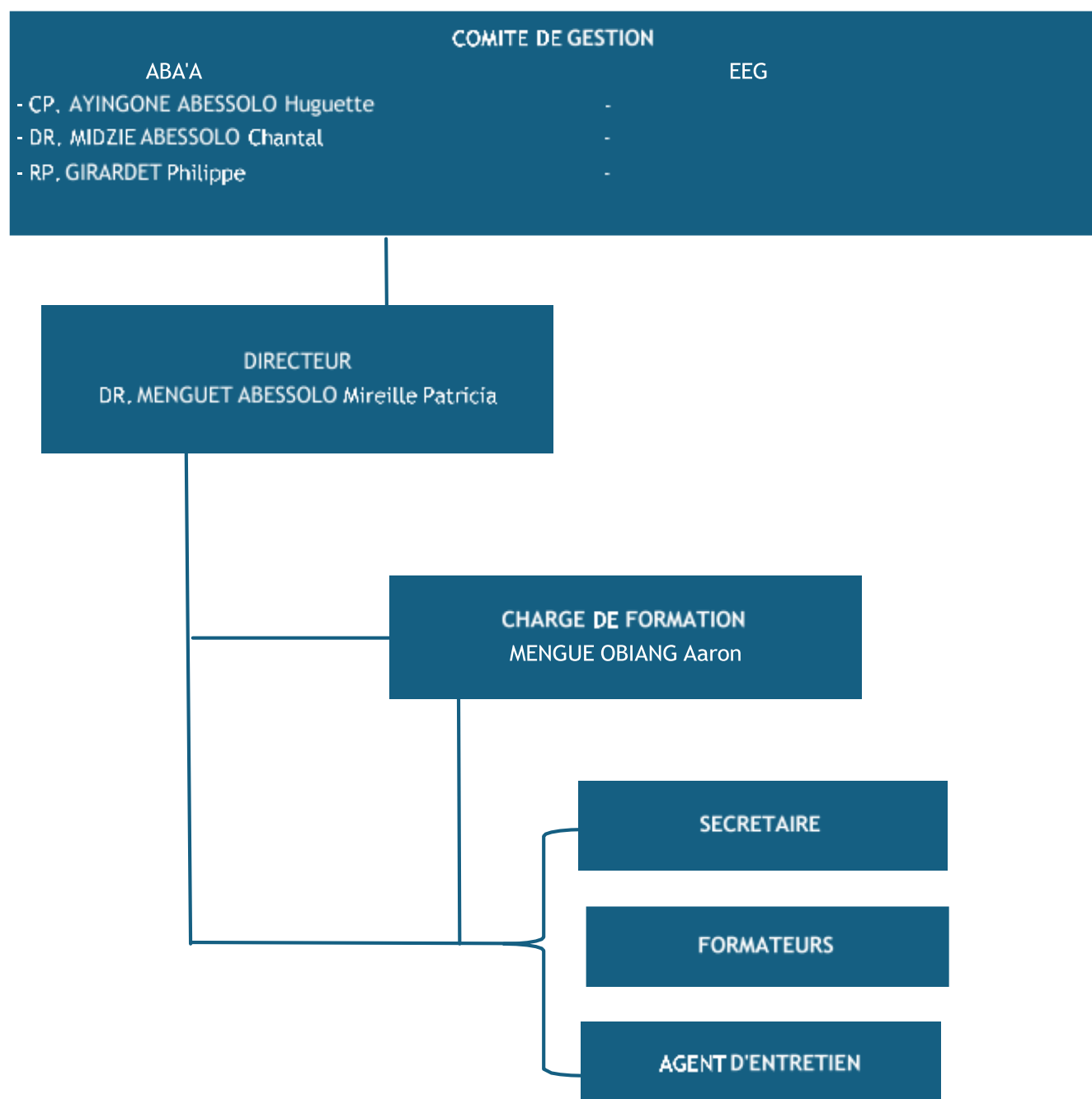
4. EPMVE (Entreprendre Pour Mieux Vivre Ensemble) - IFIDES (Institut de Formation International pour le Développement de l'Entrepreneuriat Solidaire), présidé par Philippe Girardet, développent des programmes de formation au Sénégal, Niger, Bénin, s'engagent à accompagner le plus possible, au plan pédagogique et financier, les programmes de formations qui seront mis en place par l'Association ABA'A. L'Association EPMVE souhaite également accompagner l'Association ABA'A dans la formation de personnes capables de manager des projets de services économiques et sociaux, s'inscrivant dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, comme par exemple un service de soins à domicile. Un membre du Conseil d'Administration de ABA'A sera nommé pour être son représentant auprès du Conseil d'Administration de EPMVE et un membre de EPMVE sera membre du Conseil de ABA'A. Le centre de formation ABA'A bénéficiera de la plateforme numérique de formation, mise à disposition par IFIDES

epmve-admin@epmve.org
33 6 33 91 51 68

ifides.admin@ifides.org
33 6 33 91 51 68

5. **Fondation Adoul** (sous l'égide de la Fondation du Protestantisme) : Soutenir toutes actions d'intérêt général, en France comme à l'international, visant à améliorer les conditions de vie, de dignité et d'espérance des populations les plus fragiles. Elle agit principalement dans les domaines social et humanitaire, en apportant notamment son soutien à des initiatives contribuant à la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation et la promotion des droits humains
<https://www.fondationduprotestantisme.org/les-fondations-individualisees/alice-et-andre-adoul/>
6. **Association BOLA** (Bienveillance Ouverture Lien en Afrique). Cette association du département de l'Hérault (34) a pour objectifs de soutenir et accompagner à la scolarisation d'enfants en difficultés sociales au Burkina Faso et, dans le domaine des personnes âgées de participer à des actions facilitant le maintien au domicile des personnes âgées que ce soit en France ou à l'international.
7. **Maison de Retraite Protestante de Montpellier** participera à la formation de cadres pour le centre de Formation en accueillant en formation pratique et théorique des stagiaires du Centre de formation
8. **Faculté Libre d'Etudes Politiques et d'Economie Solidaire (FLEPES)** (rectorat Versailles et Montpellier), représentée par Philippe Girardet. Elle soutient les programmes de formation dans les domaines du Médico-Social (Accompagnant aux familles) et de l'Economie Solidaire (Service de soins à domicile)

2.6. ORGANIGRAMME PROVISOIRE



2.7. BUDGET 2025

BUDGET 2025

DEPENSES	DEPENSES EN FCFA	ANNEE 2025 EN €
60 Tables/deux classes	3 000 000,00	0,00
62 Chaises	1 240 000,00	0,00
Matériel médical salle TP	3 000 000,00	4 500,00
3 Mannequins	2 000 000,00	3 000,00
Lit et matelas salle de TP	330 819,00	496,23
2 Extincteurs	130 000,00	195,00
2 Canapés d'accueil	300 000,00	450,00
5 Poubelles	50 000,00	75,00
5 Paillassons	50 000,00	75,00
3 Grandes armoires	600 000,00	900,00
1 Imprimante pro(noir/blanc)	900 000,00	1 350,00
60 blouses de stages	540 000,00	810,00
65 polos Tenus école	650 000,00	975,00
Total équipements	12 790 819,00	12 826,23
Loyer et charges locatives ou terrain		0,00
Assurances	300 000,00	450,00
Eau	200 000,00	300,00
Electricité	200 000,00	300,00
Communication	2 500 000,00	3 750,00
Entretien (locaux, matériel)	200 000,00	300,00
Fourniture de bureau	400 000,00	600,00
Téléphone/internet/Plateforme	150 000,00	225,00
Agrément Ministère Santé	2 750 000,00	0,00
Reconnaissance technique	250 000,00	375,00
Billets avion	2 000 000,00	1 500,00
Habilitation Ministère santé	2 750 000,00	4 125,00
Total charge externes	11 700 000,00	11 925,00
Honoraires formateurs de septembre à décembre	4 200 000,00	6 300,00
Chargé de formation de septembre à décembre	1 600 000,00	2 400,00
Secrétaire comptable de septembre à décembre	1 200 000,00	1 800,00
Gardien/homme à tout faire de septembre à décembre	1 000 000,00	1 500,00
Cheffe de projet de septembre à décembre	2 400 000,00	3 600,00
Total ressources humaines	10 400 000,00	15 600,00
TOTAL DEPENSES	34 890 819,00	40 351,23
RECETTES		
Solde Subvention Cevaa 2024	4 460 000,00	6 690,00
Subvention Cevaa2025	6 670 000,00	10 000,00
Recettes Scolarité Septembre- Décembre	3 500 000,00	5 250,00
Subvention Fondation A		5 106,00
Autres Produits et dons à recevoir		13 305,23
TOTAL RECETTES		40 351,23

2.8. OUVERTURE DE L'ECOLE DES METIERS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS SEPTEMBRE 2025 ET ACTIONS A MENER

- a. LANCEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LA FORMATION
- b. RECRUTEMENT DE FORMATEURS
- c. POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES AUTORITES CIVILE DU GABON

2.9. SUITE DU PROJET

2.9.1.LANCEMENT DE L'ENTREPRISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS A DOMICILE 2026

2.9.2.LANCEMENT DU CENTRE ACCUEIL ET REEDUCATION 2027

